

ANR AU 30 JUIN 2018 : 8,75 € PAR ACTION

- Distribution d'un dividende de 0,30 euro par action, soit un rendement d'environ 5% de la valeur boursière, à l'instar des trois derniers exercices
- Réalisation de trois opérations depuis début 2018
- Plus de 10 millions d'euros de trésorerie

Paris, le 19 juillet 2018 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) publie son Actif Net Réévalué (ANR) au 30 juin 2018, qui s'élève à 36,46 millions d'euros, soit 8,75 € par action, après versement d'un dividende de 0,30 € par action le 19 juin 2018 (en hausse de 25% par rapport au dividende versé en 2017).

Hors versement du dividende, l'ANR ressortirait à 9,05 €, en légère progression par rapport à l'ANR publié au 31 mars 2018 (8,97 €) et à l'ANR publié au 31 décembre 2017 (9,01 €).

Sur la base du dernier cours de Bourse (5,60 € au 18 juillet 2018), l'action ALTUR INVESTISSEMENT présente une décote de 36% par rapport à la valeur de ses actifs.

Au 30 juin 2018, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- Portefeuille de participations : 26,1 millions d'euros, soit 71,6% de l'actif net réévalué ;
- Disponibilités : 10,35 millions d'euros, soit 28,4% de l'actif net réévalué.

Ce niveau de trésorerie tient compte de :

- La mise en paiement, effectuée le 19 juin dernier, d'un **dividende de 0,30 € par action** ;
- L'investissement de près d'1 million d'euros réalisé en mars dans **Demarne**, une entreprise familiale spécialisée dans l'importation et le commerce de gros de produits de la mer (poissons, coquillages et crustacés) ;
- La cession du spécialiste de l'hospitalisation à domicile **CliniDom** au profit du Groupe Korian, représentant environ 1,7 million d'euros.

Un exercice 2018 bien engagé

Les réalisations du 1^{er} semestre illustrent parfaitement la stratégie d'ALTUR INVESTISSEMENT visant à assurer un retour sur investissement à ses actionnaires tout en accompagnant des PME familiales et patrimoniales françaises.

Le récent réinvestissement, en juillet, d'ALTUR INVESTISSEMENT dans **Cevino Glass**, spécialiste de la transformation et de l'installation de produits verriers et aluminiums, à l'occasion de la prise de participation majoritaire de ce dernier dans le Groupe NEALTIS (10 M€ de CA), confirme la volonté du groupe de maintenir une politique d'acquisitions dynamique. C'est aussi l'expression de l'ambition que porte Altur Investissement pour ses participations en les accompagnant dans leur croissance.

Fort de plus de 10 millions d'euros de trésorerie disponible, ALTUR INVESTISSEMENT continue d'étudier des acquisitions ciblées qui pourraient se concrétiser prochainement en vue de renforcer son portefeuille de participations, tout en poursuivant son programme de cessions afin de matérialiser une partie des plus-values latentes de son portefeuille.

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

Prochain rendez-vous :

25 septembre 2018 : Résultats semestriels au 30 juin 2018

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 18 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires
- FPCI Capital Santé I, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services externalisés :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Distribution spécialisée :

- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *La Foire-Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer.

Industrie :

- *Cepane/Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Mecis.

Hôtellerie :

- *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Bertrand Cavalié
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.